



Direction départementale de
l'équipement des Hauts-de-seine
Service aménagement
Pôle urbanisme et planification
32, avenue Benoît Frachon

92000 Nanterre

Pour cette affaire :

Paris, le 18 novembre 2008

M. Legris

☎ : 01 58 77 24 63

✉ : patrice.legris@ratp.fr

Objet : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Sceaux – Porter à connaissance.

Monsieur le Directeur,

Par lettre référencée 08-178 du 1^{er} octobre 2008, vous m'avez informé de la décision prise le 26 juin 2008, par le conseil municipal de Sceaux, d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

Dans le cadre de cette procédure, je vous prie de trouver ci-après, les éléments de la compétence de la RATP qu'il serait souhaitable de faire figurer dans le futur dossier de PLU.

1° Réseau de transports

La commune de Sceaux est desservie par les lignes d'autobus RATP suivantes :

- 128 - Paris "Porte d'Orléans" (métro L.4) - Sceaux "Robinson" (RER L.B) ;
- 179 - Boulogne-Billancourt "Pont de Sèvres" (métro L.9) - Sceaux "Robinson RER" (RER L.B) ;
- 192 - Sceaux "Robinson RER" (RER L.B) - Rungis "Marché International" (TVM) ;
- 194 - Paris "Porte d'Orléans" (métro L.4) - Châtenay-Malabry "Lycée Polyvalent" ;
- 195 - Châtillon "Châtillon - Montrouge" (métro L.13) - Sceaux "Robinson RER" (RER L.B) ;
- 395 - Clamart "Georges Pompidou" - "Antony RER" (RER L.B) ;
- 595 - Le Plessis-Robinson "La Boursidière" - Sceaux "Robinson RER" (RER L.B)

De plus, un nouveau réseau "Noctilien" a été mis en place depuis septembre 2005 et remplace l'ancien réseau "Noctambus".

Ce réseau qui circule chaque nuit de 0h30 à 5h30, est composé de 42 lignes (31 RATP, 11 SNCF) et s'articule autour des cinq grandes stations de correspondance (Gare de Lyon, de l'Est, Saint-Lazare, Montparnasse et Châtelet) tandis qu'une ligne circulaire relie les gares précitées ainsi que des lieux à forte activité nocturne.

Les ligne RATP **N21** (Châtelet – Chilly-Mazarin - Libération), **N62** (Gare Montparnasse - Robinson RER) et **N63** (Gare Montparnasse – Massy-Palaiseau RER) desservent ainsi, en périphérie, la commune concernée.

Enfin, la ligne B du RER, dessert la commune par les gares de Sceaux et Robinson, avec une fréquence de 12 minutes en heures de pointe et 15 minutes en période normale.

2° Projets

La gare de Robinson est inscrite comme pôle d'échange au Plan de Déplacements Urbains et fait l'objet de réflexions afin d'y développer l'intermodalité RER / autobus.

Une mise en accessibilité de la gare côté avenue de la Gare est également étudiée avec une mise en service prévue second trimestre 2010.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Patrice Legris

